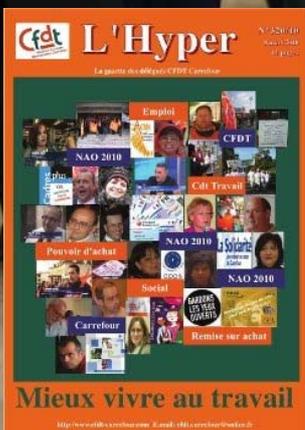
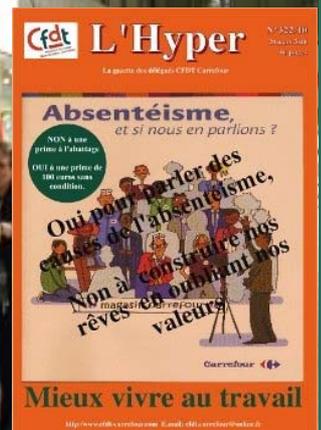
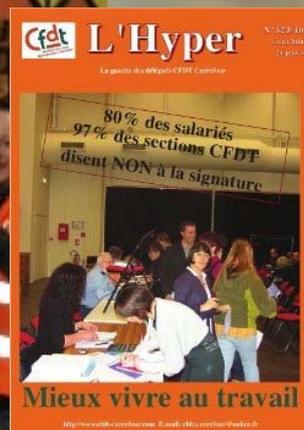
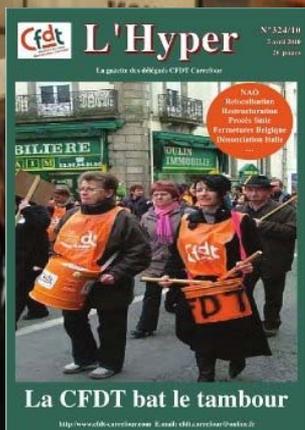
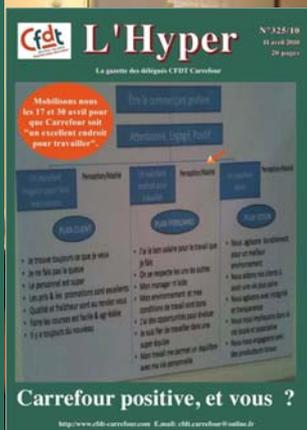


La gazette des délégués CFDT Carrefour



Tous les tickets sont **GAGNANTS !**

# La CFDT est avec vous

<http://www.cfdt-carrefour.com> E.mail: [cfdt.carrefour@online.fr](mailto:cfdt.carrefour@online.fr)

# Solidaire, je signe ! "Ce n'est qu'un début, continuons le combat".



Par Serge Corfa  
Délégué syndical national

**E** Aujourd'hui j'ai retrouvé le plaisir de signer un accord qui a du fond!

Bien entendu j'aurais préféré signer un accord qui ajoute plus de chiffre sur le chèque de paie et je suis prêt à me remobiliser pour obtenir plus mais cet accord à la saveur particulière de ces accords où on enfonce des portes fermées depuis longtemps.

## La première porte c'est celle de l'entreprise

Voici 7 ans je signais avec Noël Prioux, Directeur général de l'époque, un accord sur la remise sur achat dont tant de DG m'avait dit "Jamais".

En 2010 c'est un accord qui généralise le titre restaurant, 30 ans de vaines revendications. "Jamais" me répètent les DG qui se sont succédés et il y en eut beaucoup.

Sans cesse se remettre à l'ouvrage, ne jamais désespérer et saisir toutes les occasions.

En signant cet accord, j'ai le sentiment que la boucle est bouclée. Le titre restaurant était le seul avantage social qui n'était pas généralisé à tous les salariés, ce n'est plus le cas.

Cet accord me remet en phrase avec une des valeurs de la CFDT qui est mienne: la solidarité.

## La seconde porte c'est celle du coeur des salariés

Le pari de faire rejeter par les salariés une prime qui les mettent en situation de reprocher à leurs collègues leurs absences pour maladie n'était pas gagnée d'avance. On sait combien cette société libérale met l'individualisme au centre d'une vie où chacun marche sur son voisin.

Malgré quelques syndicats qui ont oubliés tout

leurs valeurs quelles soient chrétiennes ou socialistes, en revendiquant une prime de présence (jamais vu ailleurs) qui pointe du doigt les malades, la CFDT a réussi à faire reculer la direction sur une prime liée à l'absentéisme. Prime qui n'avait que pour but de lancer une chasse aux sorcières.

Les salariés nous ont suivi même si parfois il a fallu expliquer, rappeler ce qui se cache derrière les mots... La CFDT a fait passer le message de la solidarité, 100 euros ne vaut pas qu'on perde son humanité.

Souvent on entend "il n'y a aucune différence entre ce syndicat là et celui là". Ici on voit la différence.

La CFDT aurait pu ne pas signer, attendre que d'autres signent pour elle et ne pas contester leur signature. Se sera sûrement le choix de certains pas de nous.

Non nous avons pris le risque de signer, de nous mouiller parce que nous avons des convictions, parce que nous savons que certains accords ne s'obtiennent qu'en période de crise, parce que nous savons qu'il faut éviter le pire.

1,5% d'augmentation de salaire en deux fois, 2 euros de titre restaurant, 7% de remise... en cette période de l'année où le 1er ministre parle de plan d'austérité, où Carrefour pleure ses pertes de CA et de bénéfice (-74%), où on restructure à tout va, où le chômage dépasse 10%... **non ce n'est pas un accord à minima.**

On a été jusqu'au bout de la négociation avec les forces qui étaient à nos cotés et on a évité le pire.

**Il y a un slogan que nous aimons à la CFDT " ce n'est qu'un début, continuons le combat". La CFDT entend bien continuer ces combats pour "Mieux vivre au travail" et espère qu'elle trouvera auprès d'elle ceux qui ont encore des valeurs.**

**Merci d'avoir fait un bout de chemin avec nous, la route est longue alors marchons ensemble, pourquoi pas demain pour une vraie participation !**



*Quand on  
sait ce  
qu'on veut*

*Quand on  
sait ce  
qu'on ne  
veut pas*

*Quand on  
à des ob-  
jectifs*

*Quand on  
à des va-  
leurs*

*Quand on  
refuse les  
mesures  
anti-sociale*

*On avance  
et on prend  
position*

**En 2003 la CFDT  
obtient la remise sur  
achat après de nombreu-  
ses actions pour faire  
céder l'entreprise**

**La CFDT signe cet  
accord et le fait évoluer**

**En 2010 la CFDT  
obtient la généralisation  
des titres restaurant  
après de nombreuses  
actions pour faire céder  
l'entreprise.**

**La CFDT signe cet  
accord et le fera évoluer**

***La CFDT ne signera jamais  
une prime à l'abattage !***

**Tous sous le même toit, tous les mêmes droits**

**Quand la CFDT entend  
le mot "Solidaire"  
elle dégaine son stylo**

*Solidaire avec les  
salariés qui n'avaient pas  
un titre restaurant*

*Solidaire avec les  
salariés malades*

*Solidaire avec les  
salariés qui subissent les  
réorganisations*

*Solidaire avec les  
salariés en difficultés  
financières*

*Solidaire avec les  
salariés qui ne  
maîtrisent pas l'écrit*

*Tant pis  
pour ceux  
qui causent  
de solidari-  
té mais qui  
ne parta-  
gent jamais*

*Tant pis  
pour ceux  
qui ne si-  
gnent ja-  
mais*

*Tant pis  
pour les ja-  
mais con-  
tents*

*On a signé  
avec nos  
convictions  
et nos  
valeurs*

**Tous sous le même toit, tous les mêmes droits**



**Le pouvoir de dire OUI !**

*La CFDT se fixe des priorités revendicatives, les annonce et les obtient.*

*La solidarité on ne fait pas qu'en parler*

# La CFDT signe les NAO 2010

*Suite a ces actions la CFDT a obtenu la réouverture des négociations.*

*Après vous avoir consulté la CFDT a signé le mercredi 12 mai à 12 h 30 l'accord NAO 2010.*

*1,5% d'augmentation de salaire*

*Le titre restaurant partout  
2 euros de participation employeur*

*Des remises sur achat de 7%  
Billetterie, Voyages, Assurances, fuel et crédit*

*Des engagements sur l'emploi*

*Une négociation sur la période  
des congés payés ...*

*Et on ne parle plus de la prime liée  
à l'absentéisme*

*Vous avez estimé, avec vos élus CFDT, que les premières propositions de la direction n'étaient pas acceptables.*

*A l'appel de la CFDT environ 50 magasins sur 200 ont lancé des initiatives tout au long des mois de mars et avril pour obtenir des plus et le retrait de la prime à l'abattage.*

## Augmentation de salaire

Au début c'était 1% au 1er mars.

Aujourd'hui on ajoute 0,5% au 1er septembre. Au total pour une caissière à la grille on obtient une augmentation moyenne de salaire de 1,76% par rapport à 2009.

Quand on annonce 1,65% d'inflation (dernière prévision), que le gouvernement annonce un plan de rigueur face à la montée de la crise, que dans la grande distribution aucune augmentation dépasse ce niveau peut on obtenir plus ?

*Vous avez estimé, avec vos élus CFDT, que cette proposition ajouté à d'autres que nous énumérons ci dessous était acceptable.*

## Pouvoir d'achat

*Il y a mille manière d'augmenter son pouvoir d'achat. La CFDT explore toutes les solutions: participation, abondement, intéressement, prévoyance, remise sur achat, titre restaurant action gratuite, aide du CE, chèques vacances...*



La CFDT revendique, propose, négocie et agit pour obtenir plus d'avantages !

## Actions

*Pour leurs revendications la CFDT avec les salariés se sont mobilisées pour se faire entendre de l'employeur.*

*Nous ne nous sommes pas contenté d'afficher nos revendications.*

*Nous avons pétionné, manifesté ou arrêté le travail.*

*Nous avons souhaité une intersyndicale on attend toujours !*

*Quand on veut quelque chose, il faut se donner les moyens de l'obtenir.*

## Cadres

*Ils bénéficient de tous les avantages obtenus pour les salariés sauf en ce qui concerne l'augmentation des rémunérations.*

*La CFDT demande que l'augmentation minimum des salaires des cadres soit alignée sur celle des employés.*

*La direction a refusé de renégocier l'accord qu'elle avait proposé pour les cadres (moyenne des augmentations 0,8%).*

*Personne ne signe cet accord la direction fera connaître sa décision unilatérale.*

*Pour la CFDT les cadres sont les oubliés de cet accord.*

*Il n'est que temps qu'ils se syndiquent et défendent leurs droits*

*Trois solutions manquent à notre panel social: le titre restaurant, le chèques-vacances et les actions gratuites . Pour le titre restaurant c'est fait, pour le reste c'est en marche... demain !*

## Titre restaurant

En 2010 la CFDT obtient les titres restaurant dans tous les magasins et une participation employeur à 2 euros (440 euros par an) avec prise en compte des cantines et respect des accords locaux.

Notre objectif est maintenant d'obtenir une participation de l'employeur alignée sur le montant des autres filiales du groupe. Aujourd'hui 4,50 euros en moyenne (990 euros par an).

## Remise sur achat

En 2003 la CFDT obtient un accord pour une remise sur achat. Au fil du temps cette remise de 3% pour un plafond de 5300 euros sera améliorée et utilisable chez Carrefour Market. L'accord 2010 l'étend à de nouveaux produits (billetterie, assurance, voyages fuel, crédit...) avec une remise de 7%.

Pour demain l'objectif CFDT est une remise de 10% utilisable dans toutes les enseignes et sur tous les produits de l'entreprise (comme chez Auchan ou PRP)



**La CFDT revendique, propose, négocie et agit pour obtenir plus d'avantages !**

## Absentéisme

En 2010 nous avons su refuser une prime à "l'abattage" et rappeler que nos valeurs de solidarité et d'humanisme ne se soldent pas.

Pendant que certains rêvent à des primes sanctionnant leurs collègues nous nous avons dit stop. Prendre 100 euros sur le dos de la copine malade, non merci !

L'objectif CFDT est de rappeler que les vraies causes de l'absentéisme sont le manque de bras, la détérioration des conditions de travail, la dureté du management (...). Les primes ne règlent pas les causes.

## Garantie d'emploi

A quoi sert de signer des accords groupe d'accompagnement social des restructurations quand tout le monde ignore leurs modalités où que les postes créés ne sont pas proposés prioritairement aux salariés dont on supprime le poste. Nous avons su demander et obtenir des garanties sur les restructurations qui ne cessent de toucher nos emplois.

L'objectif CFDT est de conserver tous les emplois, d'obtenir un moratoire sur la mise en place des caisses automatiques, de réagir face à la casse de notre outils de travail.



La CFDT revendique, propose, négocie et agit pour obtenir plus d'avantages !

### *Conditions de travail*

*Seul volet social qui manque à l'appel dans cet accord.*

*La CFDT ne baisse pas les bras et provoquera dans chaque magasin où elle est présente une réunion exceptionnelle du Comité d'entreprise et du CHSCT pour discuter de l'emploi et des conditions de travail.*

*Des solutions existent et elles se trouvent dans les magasins...*

*Nous irons les chercher, avec vous.*

## Qui signe ?

**CFDT**  
26,71% des voix et des dizaines d'actions

**CFTC**  
5,59% des voix et rien...

**CAT**  
0,67% des voix et rien...

## Qui ne signe pas ?

**FO**  
42,18% des voix et rien...

## Qui ne peut pas signer ?

**CGC**  
2,48% des voix et rien...

*Les cadres sont les grands absents de cet accord*

## Qui ne signe jamais ?

**CGT**  
22,11% des voix

*Rappel la CGT est contre les primes liées à l'absentéisme*

# Congés payés

Tout le monde se plaint de ses congés payés et des contraintes pour fixer leurs dates. Pour la CFDT des solutions existent. En nous appuyant sur l'exemple d'autres entreprises (ici les hôpitaux) nous avons proposé et obtenu une négociation pour ramener la période du 1er janvier au 31 décembre.

Objectif CFDT obtenir rapidement un accord sur ce point.

# Solidarité

300 000 euros pour soutenir les salariés en difficultés temporaire c'est beaucoup et c'est peu dans une entreprise de 74 610 salariés. A nous élus et délégués d'apporter une aide aux salariés en difficultés.

Objectif CFDT mise en place d'assistante sociale pour accompagner dans la recherche de solutions. Ne pas oublier un bon niveau de salaire est souvent la meilleure des solutions.

# Formation

Permettre à ceux qui ont eu un parcours scolaire difficile ou veulent s'intégrer parmi nous d'acquérir la maîtrise de la langue française c'est donner à chacun l'égalité des chances.

L'objectif CFDT est d'obtenir que la formation chez Carrefour soit qualifiante et reconnue pécuniairement. Le CIF doit être utilisée pour obtenir des compétences et non de l'information.



La CFDT revendique, propose, négocie et agit pour obtenir plus d'avantages !

# PARTICIPATION AUX BÉNÉFICES

Les négociations repartent



## Un plus au salaire !

*Les actionnaires ont reçu cette année 761 millions d'euros de dividende alors que le bénéfice est en baisse de 74%.*

*Carrefour va racheter 1,6 milliards de ces actions pour les détruire.*

*Le mercredi 11 mai les organisations syndicales ont été conviées par la direction à négocier un accord de participation pour les années 2010 -2011 -2012.*

*Depuis 2003 la participation est en chute libre*

Année	2007	2008	2009
% de salaire	5,62%	5,8%	5,0%
sur 13 mois	0,73 mois	0,74 mois	0,65 mois
sur 13,5 mois	0,76 mois	0,77 mois	0,67 mois

*Malgré une amélioration du mode de calcul les propositions de la direction sont insuffisantes.*

Année	2010	2011	2012
% de salaire	5,8%	6,5%	7,12%
sur 13 mois	0,74 mois	0,84 mois	0,93 mois
sur 13,5 mois	0,77 mois	0,87 mois	0,96 mois

*La CFDT demande une participation d'un mois de salaire.*

*Chez Carrefour depuis quelques années les prévisions sont rarement tenues.*

*La CFDT demande à l'entreprise de mettre en place un "supplément de participation".*

*Ce supplément permettrait de garantir un montant minimum de participation.*

**Abondement****PEG**

40% pour le placement de l'intéressement jusqu'à 400 euros

20% au dessus de 400 euros.

20% pour les placements volontaires

**PERCO**

30% pour les placements de la participation

50% pour les placements de l'intéressement et volontaires jusqu'à 1000 euros

20% au dessus de 1000 euros.

Montant maximum d'abondement 2300 euros par an. (3450 euros pour Carrefour actions).

Année	2007	2008	2009
Réserve spéciale de participation	149 millions	156 millions	134 millions

*En 2009 sur les 124 millions net de participation (hors CSG et CRDS) 62% des salariés ont choisi de débloquent immédiatement leur participation soit 69 millions (56%).*

*La CFDT se demande si on doit continuer à privilégier l'épargne salariale ou si la participation est un "13ème mois" ?*

*55 millions ont été investis dans les FCPE dont 45 millions (84%) dans le PEG et 9 millions dans le PERCO (16%).*

*La direction a versé 8 millions d'abondement pour les placements volontaires.*

*50% de cette somme abonde les placements Perco.*

*La CFDT se demande quelle épargne salariale on doit privilégier PEG (5ans) ou PERCO (retraite) ?*

*Cet abondement profite principalement aux salariés les mieux payés qui peuvent épargner.*

*La CFDT demande qu'on avantage les salariés les moins aisés en instituant pour eux un abondement plus important.*

*Dernière réunion de négociation le 26 mai.*

*Voulez-vous une participation d'un mois ?  
Voulez vous qu'elle soit abondé ?*

***Soutenez vos  
négociateurs CFDT***

*L'intéressement dans les hypers représente 22 millions d'euros.*



**MOBILISÉS  
LE 27 MAI 2010**

**EMPLOI  
SALAIRES  
RETRAITES**

**L'EXIGENCE DE  
JUSTICE SOCIALE**

**Cfdt**  
des choix, des actes

**L'Hyper !**

**Cfdt**  
SANS SOCIAL  
PAS DE  
COMMERCIAL